Fiche d'utilisation du sol Commune de La Roche-En-Ardenne

Province: Luxembourg
Secteur d'aménagement: MARCHE - LA ROCHE

Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

Principales catégories d'utilisation du sol

	2.4	2008			
	Catégories d'utilisation du sol	На	%		
	Terrains résidentiels	167	1,1		
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	9,0	0		
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	19	0,1		
ialisés	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	133	0,9		
Terrains artificialisés	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	56	0,4		
errains	Terrains à usage industriel et artisanal	13	0		
-	Terrains dévolus au transport	12	0		
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	22	0,1		
	Bâtiments spéciaux	1,9	0		
	Sous-total	433	2,9		
	Terres cultivées et cultures permanentes	3.222	21,7		
S	Prés et pâtures	1.551	10,4		
Terrains non artificialisés	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	8.567	57,7		
Teri	Terres vaines et vagues	304	2,0		
non	Milieux naturels non exploités	240	1,6		
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	7,0	0		
	Sous-total	13.891	93,6		
	Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau)		3,5		
Total		14.847	100		

Remarques: les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les taleaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

Une *note méthodologique* détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la *fiche régionale* offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

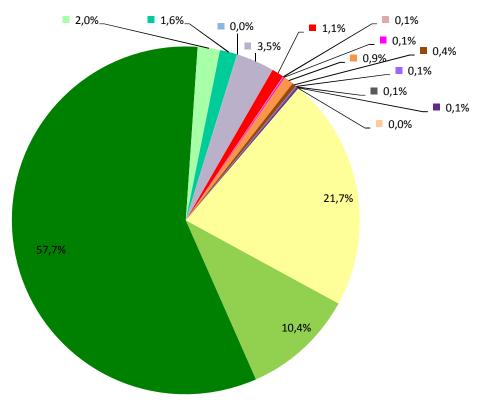
Sources: SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)





Catégories d'utilisation du sol (2008)



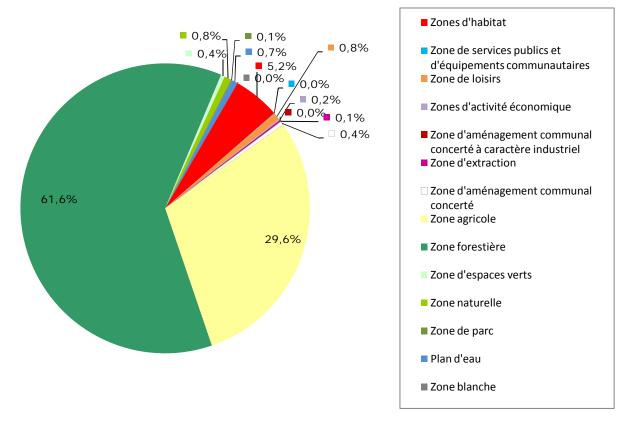
- Terrains résidentiels
- ■Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- ■Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- ■Terrains à usage industriel et artisanal
- ■Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- ■Prés et pâtures
- ■Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- ■Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)





	Affectations du plan de secteur	На	%
	Zones d'habitat	778	5,2
Se U	Zone de services publics et d'équipements communautaires	6,4	0
tiné	Zone de loisirs	122	0,8
des	Zones d'activité économique	27	0,2
Zones destinées à l'urbanisation	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	ı	ı
	Zone d'extraction	21	0,1
	Sous-total	955	6,4
Zone d	'aménagement communal concerté	64	0,4
	Zone agricole	4.389	29,6
nées n	Zone forestière	9.143	61,6
estir	Zone d'espaces verts	62	0,4
es non destiné l'urbanisation	Zone naturelle	116	0,8
es no l'urk	Zone de parc	20	0,1
Zones non destinées à l'urbanisation	Plan d'eau	99	0,7
	Sous-total	13.828	93,1
Zone b	lanche	-	-
Total		14.847	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html).



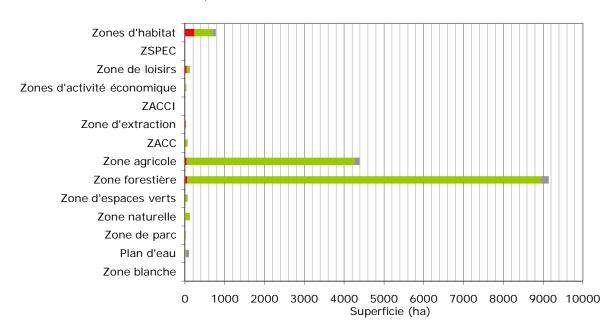


Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		На	%	На	%	На	%	(IIII)
inées ation	Zones d'habitat	236	30,3	452	58,1	90	11,6	778
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	2,8	43,7	3,2	50,1	0,4	6,2	6,4
	Zone de loisirs	45	36,7	64	52,5	13	10,8	122
des	Zones d'activité économique	4,4	15,9	21	77,1	1,9	6,9	27
Zones destinées à l'urbanisation	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	19	87,4	2,4	11,1	0,3	1,5	21
	Sous-total	306	32,1	542	56,8	106	11,1	955
Zone d	ne d'aménagement communal concerté		11,5	54	84,6	2,5	3,9	64
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	44	1,0	4.211	96,0	133	3,0	4.389
	Zone forestière	59	0,6	8.889	97,2	195	2,1	9.143
	Zone d'espaces verts	11	18,3	44	70,8	6,8	11,0	62
	Zone naturelle	0,1	0,1	116	100	-	-	116
	Zone de parc	2,5	12,8	17	85,8	0,3	1,3	20
	Plan d'eau	2,4	2,4	18	18,2	79	79,4	99
	Sous-total	120	0,9	13.294	96,1	414	3,0	13.828
Zone b	Zone blanche		-	-	-	-	-	-
Total		433	2,9	13.891	93,6	523	3,5	14.847

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



- ■Terrains artificialisés
- ■Terrains non artificialisés
- ■Infrastructures de transport et terrains de nature inconnue

Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

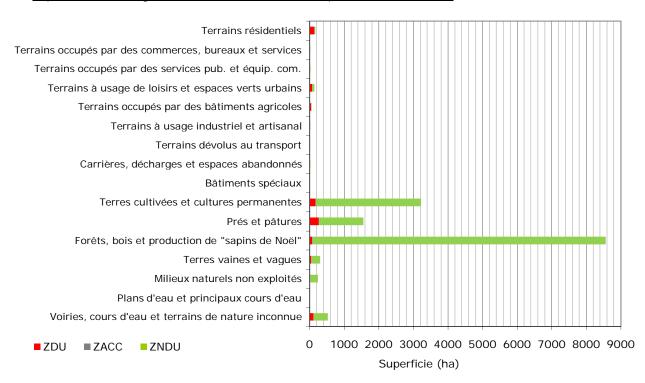




Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total
		На	%	На	%	На	%	(Ha)
s	Terrains résidentiels	138	82,5	3,3	2,0	26	15,5	167
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	7,4	82,3	0,1	1,4	1,5	16,3	9,0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	11	61,5	-	-	7,1	38,5	19
icialisé	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	73	55,0	2,8	2,1	57	43,0	133
Terrains artificialisés	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	44	78,5	-	-	12	21,5	56
Ferrair	Terrains à usage industriel et artisanal	10	78,2	1,1	8,0	1,9	13,9	13
_	Terrains dévolus au transport	2,7	21,8	-	-	9,6	78,2	12
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	18	84,4	-	1	3,4	15,6	22
	Bâtiments spéciaux	0,9	45,1	-	-	1,1	54,9	1,9
	Sous-total	306	70,7	7,3	1,7	120	27,6	433
	Terres cultivées et cultures permanentes	163	5,0	21	0,7	3.038	94,3	3.222
és	Prés et pâtures	259	16,7	12	0,7	1.280	82,5	1.551
Terrains artificialisés	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	68	0,8	18	0,2	8.480	99,0	8.567
	Terres vaines et vagues	40	13,0	2,1	0,7	262	86,3	304
non	Milieux naturels non exploités	12	4,9	0,6	0,3	228	94,8	240
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,8	11,3	0,2	2,2	6,0	86,5	7,0
	Sous-total	542	3,9	54	0,4	13.294	95,7	13.891
Voiries	, cours d'eau et terrains de nature	106	20,3	2,5	0,5	414	79,2	523
Total		955	6,4	64	0,4	13.828	93,1	14.847

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC – gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU – vert).



